

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance  
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre  
Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée  
israélienne et fermant les oreilles aux autres sources  
Les informations contenues dans ce journal sont obtenues par la lecture journalière des journaux en  
ligne Afp- ats - Ap - Reuters, Al-manar - Chine nouvelle (Chine) ) CPI - IPC –Novosti- PNN- Wafa -  
Sana – Radio chine internationale - Al Manar - XINHUANET et Al-Oufok : Mouvement Démocratique  
Arabe

# Journal **de** Palestine

## Dossier

N° 408 du 19.12

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon  
& consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce  
sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : [www.palestine-solidarite.org](http://www.palestine-solidarite.org) à cette adresse : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_Palestiniens.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm)

c) sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

## Sommaire

### 3 Dossier

3-1 Danielle Bleitrach : [Les droits de l'homme: oui le monde change, il va dans le bon sens mais il a besoin de l'intervention des peuples.](#)

3-2 Redwan : Les paris sur la faiblesse du Hamas ou son renversement par le peuple ont échoué.

3-3 La crise palestinienne s'aggravera, à la fin du mandat d'Abbas, prévoit un expert stratégique.

3-4 Ambre Grayman : Russie / Proche-Orient : le cocktail explosif.

3-5 Rania Adel : Hébron au cœur du conflit.

3-6 Akiva Eldar : Violences de colons sous le couvert de la loi.

4 Courrier des lecteurs & [trouvé sur le net](#) & témoignage

4-1 Le blocus Israélien de Gaza accentue la pauvreté et la misère.

4-2 Andrea Becker : Gaza au bord de l'asphyxie.

4-3 La première Intifada, la guerre des pierres, a ébranlé les occupants israéliens.

## 5 Analyse - Géopolitique et stratégie

5-1 Souhayr Belhassen. : « La région arabe est sinistrée ».

5-2 Nacef : la création du Hamas a renouvelé la réhabilitation de la question palestinienne.

5-3 Critiques après les déclarations d'Ahmad Qoreï sur le retrait d'Israël.

## 6 Annexe

6-1 Le statut de prisonniers de guerre.

6-2 Ahmed Loufi : Guerroyer jusqu'en 2030.

6-3 Sur l'état de la procédure engagée par l'AFPS et l'OLP relative à la construction et à l'exploitation d'un tramway à en Cisjordanie.

6-4 Les Bédouins n'en ont pas fini avec leurs misères.

---

## 3 Dossier

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### 3-1 Danielle Bleitrach : Les droits de l'homme: oui le monde change, il va dans le bon sens mais il a besoin de l'intervention des peuples.

Il vient de se passer un fait important, le 10 décembre 2008, où était célébré le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Assemblée Générale des Nations Unies a enfin élargi la conception des droits de l'homme. Elle a reconnu les droits économiques, sociaux et culturels au même titre que les droits civils et politiques, en adoptant le protocole facultatif au PIDESC. Important quant aux conséquences comme nous allons le voir, mais important si l'on considère l'histoire du XXe siècle et celui du XXIe siècle qui s'amorce et ce que nous qui avons combattu sans relâche avons produit, l'avancée historique dont nous sommes porteurs mais qui exige que nous ne relâchions pas l'effort pour que les discours, les dispositions légales prennent vie.

Il y a soixante ans, le 10 Décembre 1948, l'assemblée générale des Nations Unies réunie à Paris avait approuvé et proclamé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et a demandé à tous les états membres qu'ils publient le texte et qu'ils prennent toutes les mesures afin qu'il soit « distribué, exposé, lu et commenté dans les écoles et les autres établissements d'enseignement, sans aucune distinction fondée sur la condition politique des pays ou des territoires ». Désormais si le protocole adopté par l'assemblée générale des Nations Unies est ratifié par les états, les citoyens de chaque état pourront porter plainte devant le comité de l'ONU, pour violation de leur droit à la santé, au travail, à l'éducation.

Ce qu'il faut saluer par cette décision historique c'est la manière dont l'Assemblée générale des Nations Unies sans s'opposer aux droits civils les élargit en donnant un caractère concret, matériel à l'exercice de la citoyenneté, elle y ajoute le droit à la souveraineté, c'est-à-dire de fait qu'elle s'inscrit en faux contre la manière dont l'impérialisme occidental a jusqu'ici utilisé les droits de l'homme contre les peuples dans sa contre-révolution néo-libérale.

C'est la poursuite de l'acte fondateur des révolutions nord-américaines et française, mais aussi leur transformation en profondeur et cela n'a pu avoir lieu qu'à travers les combats du XXe siècle, combat contre le nazisme avec au premier rang le sacrifice du peuple soviétique, combat pour le socialisme et les droits à l'éducation, au travail, à la santé, combat pour la décolonisation, puis le néocolonialisme, celui des peuples exigeant leur libération. Là encore les communistes ont joué leur rôle donné leur sang aux côtés d'autres. A tous ceux qui veulent faire honte de leur passé au communisme, dénoncer le socialisme qu'il soit opposé cette réalité là. Et que le combat de Cuba en serve d'illustration, parce que ce combat a été celui de l'humanisme socialiste mené dans les pires conditions. Voici ce que déclare pour l'agence Cubaine, Ángel Rodríguez Álvarez "La proclamation de trente articles indique que tous les peuples et toutes les nations doivent s'efforcer afin qu'aussi bien les individus que les institutions, inspirés constamment par elle, fassent la promotion du respect de ces droits et ces libertés par l'enseignement et l'éducation, et qu'ils assurent les mesures progressives et de caractère national et international qui conduisent à leur reconnaissance et application universelle et effective. Le droit à la vie, au travail, à la sécurité et à l'assistance sociale, à la santé, à l'alimentation, à la possibilité de se vêtir, d'avoir un toit et l'accès à tous les services sociaux nécessaires, ainsi qu'à l'éducation et aux soins spéciaux que demande la maternité et l'enfance, tous ces droits consacrés par la déclaration sont une partie des conquêtes de la Révolution qui dirige tous ses efforts à les satisfaire.

Le blocus économique, financier et commercial établi depuis presque 50 ans par le gouvernement des États-Unis contre Cuba représente une violation flagrante et grossière des droits de tout un peuple car son objectif est d'entraver son développement socio-économique et d'essayer d'obtenir une reddition par la faim et la maladie. Malgré ce véritable état de guerre, l'île est un exemple de respect de ces droits humains qui ont été proclamés en 1948, autant par la participation active de ses citoyens dans toutes les questions qui les concernent directement que par les indices élevés d'attention à l'éducation et la santé qui ont été reconnus par de prestigieux organismes internationaux comme les propres Nations Unies.

La date du 10 Décembre, qui marque le Jour des Droits de l'Homme s'inscrit à Cuba dans le cadre de sa lutte pour la récupération des graves dommages causés par les trois récents ouragans, une tâche à la que participe tout le peuple et ses organisations sociales."

Comme sont dérisoires les crétiens anticommunistes de gauche qui usurpent y compris le titre de communistes et qui refusent de voir ce que le socialisme, le combat des peuples porte en son sein, l'émancipation humaine à laquelle aspire la planète. ils seront balayés par l'histoire parce qu'ils n'auront pas su entrer dans ce combat planétaire.

Car il reste beaucoup à conquérir à partir de cet acte fondateur. Certes le protocole du PIDESC consacre l'indivisibilité des droits civils et des droits humains, et met en place le même mécanisme de contrôle que celui instauré depuis 1976 pour les droits civils mais dans le même temps il ne prévoit aucune sanction contraignante pour les Etats en défaut. C'est toute la relation entre l'Assemblée générale de l'ONU,; entre les principes de la Charte et les moyens de leur application qui sont posés, comme dans le cas d'illégalité manifeste que sont l'invasion de l'Irak, le blocus. Pour vaincre l'illégalité des puissants, il faut que les peuples interviennent. Et c'est le rôle des communistes, des forces de progrès d'imposer les droits humains comme une réalité indivisible.

Danielle Bleitrach

<http://socio13.wordpress.com/2008/12/15/les-droits-de-lhomme-oui-le-monde-change-il-va-dans-le-bon-sens-mais-il-a-besoin-de-lintervention-des-peuplespar-danielle-bleitrach/#more-9219>

December 15, 2008

---

### 3-2 Redwan : Les paris sur la faiblesse du Hamas ou son renversement par le peuple ont échoué.

Des foules immenses se sont réunies à Gaza pour marquer le 21ème anniversaire du Hamas.

Dr. Ismaïl Redwan, l'un des leaders du Hamas a dit que les grandes foules et la participation massive des palestiniens lors de la commémoration du 21ème anniversaire de la création du Hamas émettent plusieurs messages, notamment contre tous les paris pour frapper le Hamas ou de le renverser à travers un coup d'état, en plus de la forte affirmation que les palestiniens soutiennent toujours le Hamas et son programme national. Redwan a qualifié les foules massives qui ont participé, hier, au 21ème anniversaire du Hamas, de grand appui aux agendas patriotiques et aux droits du peuple palestinien que réclame toujours le Hamas face à la politique d'échec pratiquée par les coopérateurs avec l'ennemi occupant.

"C'est la plus grande foule durant toutes les années, malgré le renforcement du blocus imposé contre la Bande de Gaza et les grands défis après la coupure de l'électricité, du carburant et d'autres besoins nécessaires", ont déclaré des journalistes internationaux qui ont participé au festival de la commémoration de la création du Hamas, à Gaza.

Redwan a souligné : "cela envoie un message à l'opinion public pour lui montrer que tous les paris sur la défaite du Hamas ont échoué et que les palestiniens ont exprimé, aujourd'hui, qu'ils sont avec la résistance nationale et le Hamas, en confirmant qu'il est toujours leur représentant réel et légitime.

"Les palestiniens adressent également un fort message à l'Administration des Etats-Unis, au Quartette international, aux pays de l'Union européenne, que le Hamas est le représentant réel et légitime du peuple palestinien", a souligné le dirigeant du Hamas.

"Le Hamas qui représente un poids pour le peuple palestinien est venu à travers des élections libres, démocratiques et transparentes", a ajouté Dr.Redwan.

Redwan a déclaré que cette foule a adressé aussi un vif message à l'ennemi sioniste en lui disant que toute tentative pour frapper le Hamas va échouer et que ces masses massives reflètent la volonté du peuple palestinien qui a choisi d'aller en avant dans sa bataille sainte, en optant pour la lutte et la résistance contre l'occupation israélienne.

CPI

15/12/2008

---

### 3-3 La crise palestinienne s'aggravera, à la fin du mandat d'Abbas, prévoit un expert stratégique.

Le professeur Dr. Walid Abdolhay, dans un exposé préparé pour le compte du centre Az-Zaytouna spécialisé dans les études et les conseils à Beyrouth, prévoit une complication de la crise interne palestinienne, avec l'approche de la fin du mandat du président Mahmoud Abbas.

Ce professeur en relations publiques à l'université Al-Yarmouk croit que le courant ayant la main haute dans le mouvement du Fatah a déjà donné la priorité à la prolongation du mandat du président, au détriment de toute solution à la division politique interne palestinienne. Ce courant se base sur quelques articles de la constitution

palestinienne afin d'organiser les élections présidentielles et législatives en même temps. Ainsi, le mandat du président sera prolongé jusqu'au 25 janvier 2010.

Une telle prolongation confirme le non respect de l'autorité palestinienne de la constitution. L'argent qui coule et les relations partisans qui règnent parmi les décideurs palestiniens montrent combien ces derniers considèrent la violation de la loi une affaire des plus banales.

Vu le refus absolu d'une telle prolongation de la part des leaders du mouvement de la résistance islamique Hamas, la crise interne palestinienne ne se voit que se compliquer.

D'autre part, ledit courant du Fatah craint que le changement du président affaiblira sa position. Il essaiera alors par tous les moyens de laisser le président actuel à son poste.

Dr. Walid Abdolhay note l'existence d'autres éléments aggravant la crise interne. Le plus important de ces éléments se trouve effectivement la pression américano-israélienne sur les négociateurs palestiniens. On veut que le Hamas reconnaisse explicitement "Israël" afin qu'il s'éclate de l'intérieur. Certains Arabes participent à ces pressions. Ils vont jusqu'à fermer les points de passage, dont celui de Rafah.

En effet, les Israéliens et les Américains constatent que le président Abbas vit une période pendant laquelle il est le plus faible. Ils veulent donc le presser comme un citron pour en tirer un maximum de profits.

Bien qu'arriver à un véritable accord entre les Palestiniens et les Israéliens soit une affaire quasi-impossible dans le laps de temps restant de cette année 2008, un accord de principes pourrait être déclaré aux derniers moments du mandat de Bush. La société palestinienne pourrait être sous l'emprise d'une telle déclaration à un point qu'elle ne s'intéresserait plus à la prolongation du mandat présidentiel. Dr. Walid Abdolhay attire l'attention sur un tel jeu. Par ailleurs, l'affaire de la fin du mandat présidentiel pourrait prendre d'autres tournures. Il y a plusieurs possibilités.

La première est que le choix du président Abbas serait de quitter normalement son poste, le laissant au président du Conseil Législatif Palestinien ou à son vice-président pour 60 jours, une durée nécessaire pour organiser de nouvelles élections présidentielles, selon la constitution. Le président Abbas a déclaré, à plusieurs reprises, son intention de partir. Le problème est que la commission qui a relié les élections présidentielles et législatives ne pouvait donner cette interprétation de la constitution sans prendre l'avis du président. Ce dernier a donc l'intention de prolonger son mandat, avertit Dr. Walid Abdolhay.

La deuxième : le président pourrait déclarer un état d'urgence pour dissoudre le Conseil Législatif et ouvrir la porte à des élections présidentielles et législatives. Cependant, la division interne empêchera de telles élections.

La troisième possibilité serait un accord sur l'organisation de nouvelles élections entre les mouvements du Hamas et du Fatah. Toutefois, Dr. Walid Abdolhay éloigne cette idée, compte tenu de leur conflit.

Considérer la bande de Gaza comme une zone révoltée pourrait être une quatrième possibilité. Cette considération donnerait l'occasion de dissoudre le Conseil Législatif Palestinien et d'organiser de nouvelles élections présidentielles et législatives. Dr. Walid Abdolhay craint qu'une telle initiative n'engendre des conséquences très graves. Des forces étrangères, arabes et israéliennes notamment, pourraient intervenir contre les chefs du Hamas.

Pour sa part, le mouvement du Hamas déclarerait l'existence du mouvement du Fatah dans la bande de Gaza comme illégitime et fermerait tous ses bureaux. Le Fatah répliquerait par des mesures semblables. Ainsi, la scène palestinienne ne se verrait que s'enliser encore plus dans la crise.

Il y a une cinquième possibilité : un gouvernement provisoire s'occupant d'expédier les affaires courantes. Plusieurs factions palestiniennes en avaient parlé. Mais c'est une possibilité non pratique sur le terrain, dit Dr. Walid Abdolhay.

La sixième possibilité serait l'organisation des élections présidentielle en leur temps normal, mais autour d'un candidat présenté par le mouvement du Hamas. Une telle affaire ne ferait qu'alourdir la division déjà grave. Finalement, les développements des négociations israéliennes avec les Syriens, les résultats des élections présidentielles américaines et les relations entre le Hamas et l'Égypte pourraient renforcer la position de ceux qui s'engagent dans les négociations. Cela ne ferait également que compliquer les choses. Ainsi, le Hamas devra s'attendre à des moments difficiles, fort compliqués. Il devra contenir ses réactions non étudiées, comme cela a été le cas lorsqu'il a répondu aux arrestations de certains de ses membres en Cisjordanie par des arrestations semblables, avertit enfin Dr. Walid Abdolhay.

Article publié par le centre Az-Zaytouna

Traduit et résumé par le CPI

06/10/2008

CPI

---

### 3-4 Ambre Grayman : Russie / Proche-Orient : le cocktail explosif.

Mardi 16 décembre, à l'initiative de la Russie, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution soutenant la poursuite de négociations israélo palestiniennes bilatérales dans le cadre du processus d'Annapolis. Forte de ce succès, et déterminée à jouer un rôle prépondérant dans la région, la Russie ne compte pas s'arrêter là. Elle s'adresse désormais au Hamas, prévoit une 'conférence internationale' à Moscou en 2009 tout en continuant de fournir les pays frontaliers, ou ennemis déclarés, d'Israël en armes. Le Conseil de sécurité de l'ONU a déclaré mardi 16 décembre, dans un texte présenté conjointement par les États-Unis et la Fédération de Russie, son « soutien » au processus de paix d'Annapolis, lancé il y a un an, et son « attachement à l'irréversibilité des négociations bilatérales », lesquelles doivent notamment aboutir à la création d'un État palestinien.

La résolution 1850 (2008), la première adoptée par le Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient (y compris la question palestinienne) depuis mai 2004, a recueilli 14 voix, la Jamahiriya arabe libyenne s'étant abstenue. Le Conseil a appelé les deux parties à « respecter les obligations qu'elles ont souscrites dans de la Feuille de route fondée sur les résultats » et à « s'abstenir de toute mesure de nature à entamer la confiance ou à remettre en cause l'issue des négociations ».

Le Conseil de sécurité « appuie les principes convenus par les parties pour le processus de négociations bilatérales et leurs efforts résolus visant à atteindre l'objectif de la conclusion d'un traité de paix qui résoudrait toutes les questions non réglées ».

La haute institution « demande instamment une intensification des efforts diplomatiques en vue de promouvoir, parallèlement aux progrès réalisés dans le processus bilatéral, la reconnaissance mutuelle et la coexistence pacifique de tous les États de la région afin de parvenir à une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient ».

Le Conseil « invite tous les États et toutes les organisations internationales à contribuer à une atmosphère propice aux négociations et à appuyer le Gouvernement palestinien qui est attaché aux principes définis par le Quatuor et dans l'Initiative arabe pour la paix ».

Enfin, le Conseil se félicite que le Quatuor (États-Unis, Fédération de Russie, Union européenne, ONU) « envisage, en consultation avec les parties, d'organiser une réunion internationale à Moscou en 2009 ».

A l'origine de cette résolution, la Russie entend en effet accentuer son rôle dans la région.

« Il faut maintenir l'élan actuel en faveur de la paix » a indiqué le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, lors du vote au Conseil de sécurité.

Insistant sur le soutien nécessaire de la communauté internationale et l'« audace » dont doivent faire preuve les deux parties dans l'accomplissement des « tâches importantes » qui les attendent, il a précisé que « l'adoption du projet de résolution dont est saisi aujourd'hui le Conseil de sécurité n'est certes pas une garantie, car beaucoup dépend du fait que les deux parties parviennent à mettre en place les conditions nécessaires pour le succès du processus.

Selon la délégation russe « il faut améliorer la sécurité, faire cesser le terrorisme, ainsi que la colonisation, lever le blocus et assurer l'application intégrale de l'Initiative de paix arabe ».

Soulignant le fait que l'on ne peut « progresser sans le soutien de la communauté internationale » Sergueï Lavrov a affirmé que la « Fédération de Russie assumera son rôle » en assurant que la Conférence internationale de Moscou en 2009 sera un jalon important ».

Un rôle de médiateur à nouveau souligné ce mercredi, et encore une fois par le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, qui a appelé le mouvement terroriste palestinien du Hamas à suivre les recommandations du Quartette.

Le Hamas doit "prêter oreille" aux recommandations du Quartette, car elles "permettent d'avancer graduellement vers notre objectif commun", a-t-il indiqué à la presse.

Convaincu que la prochaine conférence internationale sur le Proche-Orient à Moscou « pourrait accélérer la signature d'ententes entre Palestiniens et Israéliens » il a assuré que « nous effectuerons toutes les démarches nécessaires pour que la conférence internationale sur le Proche-Orient, prévue à Moscou en 2009, marque une étape importante dans cette voie, en nous efforçant tout particulièrement de faire en sorte qu'elle accélère l'enregistrement d'ententes ».

Alors, engagement ou simple déclarations d'intention, la question se pose au lendemain de la signature d'un important contrat d'armement entre le Liban et la Russie.

La Russie devrait en effet livrer au Liban dix chasseurs russes Mig 29 pour renforcer les capacités de combat de l'armée selon le ministre libanais de la Défense, Élias Murr qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, à l'issue de négociations à Moscou avec son homologue russe, Anatoly Serdyukov.

Ce dernier, en visite à Beyrouth, la semaine dernière, avait indiqué que « rien ne nous empêche d'approvisionner l'armée libanaise (en armements russes) ».

Élias Murr avait alors annoncé son intention de se rendre à Moscou pour aborder "tous les aspects techniques et militaires" relatifs aux livraisons d'armes russes.

Le général David Petraeus, chef de l'US Central Command, s'était pourtant récemment rendu à Beyrouth pour mettre en garde le gouvernement libanais contre tout achat d'armements lourds de crainte qu'ils ne tombent entre les mains du mouvement chiite Hezbollah.

Selon des sources au sein des forces armées libanaises, Beyrouth souhaite remplacer les chars obsolètes de fabrication américaine et soviétique, se doter de roquettes antichars et de missiles sol-air et augmenter son parc d'hélicoptères et de véhicules blindés.

Dans le même temps, on apprenait que le directeur du département des affaires politico-militaires du ministère de la Défense israélien, Amos Gilad, s'était envolé pour Moscou ce mardi pour un voyage express de 48 heures.

Gilad devait y rencontrer le chef d'état-major de l'armée russe, le directeur des services de renseignement ainsi que des hauts fonctionnaires des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, pour les convaincre de ne pas livrer les batteries de missiles anti-aériens S-300 à la République islamique iranienne.

Ambre Grayman pour Guysen International News

L'agence de presse francophone d'Israël

Mercredi 17 décembre 2008

<http://www.guysen.com/articles.php?sid=8695>

---

### 3-5 Rania Adel : Hébron au cœur du conflit.

Des exactions perpétrées par les colons juifs à l'encontre de la population palestinienne d'Hébron font craindre une répétition du scénario qui a coïncidé avec l'évacuation de la bande de Gaza, il y a trois ans.

Hébron au cœur du conflit

« Les colons font la guerre aux Palestiniens », c'est ainsi que le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, a qualifié la violence déclenchée au cours de la semaine dans la ville d'Hébron par les colons. Maliki a déclaré aux journalistes à Ramallah que des colons profitaient de la vacance du pouvoir créée par la démission du premier ministre israélien, Ehud Olmert, mis en cause dans une affaire de corruption. « Israël paraît trop faible pour prendre des mesures contre des colons », a dit Maliki, tout en demandant au Conseil de sécurité de l'Onu de se saisir du problème.

Mais ces nouvelles violences ne mettent pas uniquement en cause Tel-Aviv. C'est une occasion de plus pour jeter de l'huile sur le feu, alors que les luttes intestines palestiniennes n'en finissent pas. En effet, un député du Hamas, Moushir Al-Masri, en a imputé la responsabilité au président palestinien Mahmoud Abbass, l'accusant d'avoir « enhardi les colons en affaiblissant la résistance palestinienne ».

Quoi qu'il en soit, ces récents développements font craindre le pire, que ce soit du côté israélo-palestinien que palestino-palestinien. Robert Serry, émissaire de l'Onu pour le Proche-Orient, a publié un communiqué exprimant sa crainte d'une « escalade ». Il a réclamé « un arrêt immédiat des attaques lancées par des colons » et invité l'ensemble des parties à la modération. Le représentant spécial des Nations-Unies au Proche-Orient a de même condamné « la poursuite des violences de colons israéliens qui s'en prennent à des civils palestiniens, perpétuent des actes de vandalisme et profanent des mosquées et des cimetières musulmans ». Il a relevé, dans un communiqué, « l'obligation faite au gouvernement israélien, en tant que pouvoir occupant, de protéger la population palestinienne, ses biens et ses lieux sacrés ».

Tout a commencé lorsque la Cour suprême israélienne a ordonné, le 16 novembre, aux colons d'évacuer un bâtiment qu'ils occupaient depuis mars 2007. Ces derniers ont refusé de se soumettre, et la police a dû évacuer manu militari 250 colons au terme d'une épreuve de force avec le camp ultranationaliste hostile à tout retrait en Cisjordanie. Et comme conséquence, trois Palestiniens ont été blessés par balles. Des colons juifs ont aussi détruit des oliviers, jeté des pierres et incendié deux maisons et une quinzaine de voitures.

#### Une ville symbole

Côté israélien, on tentait de contenir la colère palestinienne et internationale. Le ministre israélien de la Justice, Daniel Friedman, a qualifié les exactions des colons de « pogrom choquant », et a déclaré à la première chaîne de télévision israélienne qu'il regrettait profondément que les forces de sécurité n'aient pas été préparées à les prévenir. Le chef de l'administration militaire en Cisjordanie, le général de brigade Yoav Mordehaï, a ainsi fermement dénoncé des « agissements criminels » de colons, promettant à la population palestinienne d'assurer sa protection, dans une série d'interviews à des médias palestiniens. Un responsable militaire, cité par le quotidien israélien Yedioth Aharonoth, a pour sa part accusé l'extrême droite en Israël de « vouloir provoquer une guerre de religions » entre juifs et musulmans.

La presse israélienne a également dénoncé à l'unanimité les excès des ultranationalistes juifs. Mais s'agit-il de véritables dénonciations ou plutôt de déclarations à visées électorales ? Les responsables voulant donner l'impression de pouvoir tout contrôler.

Hébron, cité de 180 000 habitants où résident quelque 650 colons dans des enclaves protégées, est une des villes symboliques de cette situation conflictuelle. Au vu du passé violent de la ville et des troubles perpétuels qui y règnent, cette colonie, située au beau milieu d'une zone urbaine palestinienne, attire sans surprise les personnalités radicales, certaines venues de France ou des Etats-Unis, qui ont immigré en Israël et semblent attirées par les frictions. Un grand nombre de colons sont armés et manient leurs fusils ouvertement, en visant les Palestiniens.

Les colonies juives sont considérées, par les Palestiniens et les Occidentaux, comme un des obstacles principaux au processus de paix. Depuis le 26 octobre, lorsque Tsahal a détruit un site de colonisation sauvage, près de Kiryat Arba, qui jouxte Hébron, les incidents violents avec les forces de l'ordre israéliennes sont quasi quotidiens. Cette violence physique et verbale a fait resurgir le spectre des violences fratricides de l'évacuation de la bande de Gaza, en août 2005, et surtout de celles de l'évacuation de l'implantation sauvage d'Amona, dans le sud de la Cisjordanie, en février 2006. Le quotidien Haaretz a ainsi lancé la semaine dernière un appel au ministre de la Défense, Ehud Barak, pour qu'il « écrase le terrorisme des colons, pour ne pas abandonner l'Etat à un groupe de fous dangereux capables d'en provoquer la destruction ».

Ce regain de tension, entre colons extrémistes et autorités israéliennes, intervient alors que le débat sur l'avenir de la Cisjordanie est repassé au premier plan, avant les élections de février 2008. L'état des lieux est plutôt inquiétant pour les opposants à tout compromis avec les Palestiniens. La candidate du parti centriste Kadima, Tzipi Livni, au coude à coude dans les sondages avec le chef de l'opposition, Benyamin Netanyahu, ne cache pas qu'elle est prête à des concessions territoriales qui constituent la plateforme politique traditionnelle du Parti travailliste d'Ehud Barak. Quant au Likoud, son chef de file, Netanyahu, garde un silence éloquent sur le sujet.

Rania Adel

Al-Ahram Hebdo Semaine du 10 au 16 décembre 2008, numéro 744

<http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2008/12/10/marab1.htm>

---

### 3-6 Akiva Eldar : Violences de colons sous le couvert de la loi.

Tant du côté du Procureur de l'Etat que du côté des organisations pour les droits de l'homme, on n'a pas été surpris, hier, par la décision de la juge Malka Aviv de libérer le colon d'Hébron, Ze'ev Braude, soupçonné d'avoir ouvert le feu sur des Palestiniens après l'évacuation de la « maison de la discorde ». Il suffit de parcourir le site Internet des tribunaux pour trouver, dans le *curriculum vitae* de la juge en question, qu'elle est elle-même colon de longue date ; Malka Aviv compte parmi les premiers installés dans le *moshav* de Gitit, dans la vallée du Jourdain, créé en 1975 par les « Colonies agricoles du Bétar ». En 41 ans d'occupation, des colons et des gens dévoués à la cause de la colonisation juive en Cisjordanie se sont intégrés au sommet de l'armée, ont fait leur place à des postes clés de l'administration civile et gagné une partie de l'appareil judiciaire.

La manière amicale dont le juge Moshe Drori a traité le colon Noam Federman, il y a une semaine, n'était pas non plus exceptionnelle. En dépit du fait que ce colon plein de ressources avait pénétré sur un terrain déclaré « zone de sécurité spéciale », violant une ordonnance du commandant et un engagement donné par le chef du conseil, le juge Moshe Drori avait réprimandé l'Etat pour avoir osé enlever Federman de chez lui, sans prendre soin de frapper à la porte. Le même esprit d'indulgence a régné sur la justice de paix de Jérusalem lorsqu'a été fixée à quatre mois de travaux d'intérêt général, six mois de prison avec sursis et une amende de 300 shekels, la peine de Yifat Elkobi, condamnée pour avoir lancé des pierres contre la maison d'un Palestinien d'Hébron et avoir cassé les vitres de la maison. Yifat Elkobi, rendue célèbre pour avoir produit cette perle de « sharmouta » [*salope*] \* à l'adresse d'une voisine palestinienne, a bénéficié de la clémence du tribunal, malgré le fait qu'elle a réussi à cumuler trois condamnations pour rébellion et agression d'un policier. La juge de paix de Kfar Saba, Navah Bechor, a renvoyé chez lui Avri Ran, un colon qui s'était fait une réputation d'être la terreur des Palestiniens et avait même été déclaré criminel en fuite. Bien que Ran ait reconnu plusieurs points de l'acte d'accusation, la juge a décrété que les témoignages des victimes palestiniennes étaient « *exagérées et non crédibles* ». Deux autres accusés, impliqués dans des échauffourées, ont eux aussi été acquittés. Navah Bechor a également fait libérer Zvia Shariel, une jeune fille d'Alon Moreh, qui était accusée de l'agression d'un Palestinien et qui refusait de reconnaître la compétence du tribunal israélien à juger de son affaire.

Il n'y a bien sûr pas moyen de prouver qu'un juge a prononcé des verdicts cléments assortis de peines légères contre des colons en raison de sa sympathie pour l'entreprise de colonisation. Néanmoins, il y a trop des doigts des deux mains pour compter les condamnations dans les deux tribunaux de justice de paix qui ont à juger des délits commis par des Israéliens à l'encontre de Palestiniens : la justice de paix de Jérusalem et celle de Kfar Saba. L'organisation « Yesh Din » a fait le constat qu'en trois ans, de septembre 2002 à septembre 2005, le tribunal de Kfar Saba avait eu à se prononcer dans 392 dossiers contre des Israéliens ayant commis des actes criminels sur le territoire de Samarie [partie de la Cisjordanie - ndt]. Une majorité des dossiers (257) s'achevaient par une condamnation. Seuls 11 actes d'accusation traitaient d'atteinte à des Palestiniens, dont sept se concluaient par un acquittement. Le phénomène n'est pas neuf. Il suffit de rappeler les peines ridiculement légères prononcées contre des colons connus comme le rabbin Lewinger et Pinhas Walerstein, condamnés pour l'assassinats de Palestiniens.

Il y a exactement 15 ans, quelques semaines après la signature de l'accord d'Oslo, quand Yitzhak Rabin s'est rendu en visite à Hébron, le colonel Meir Klipi qui commandait du secteur (et qui est aujourd'hui le secrétaire militaire du Premier ministre) lui avait dit : « *Ce qui me préoccupe par-dessus tout, c'est l'appareil judiciaire... Nous arrêtons un Juif, il passe au tribunal et le juge le relâche... On n'applique pas la loi et quand on n'applique pas la loi, il ne peut y avoir de dissuasion.* »

Akiva Eldar

Haaretz, 8 décembre 2008

[www.haaretz.co.il/hasite/spages/1045630.html](http://www.haaretz.co.il/hasite/spages/1045630.html)

Version anglaise (partielle) : Israeli legal system going soft on settlers

[www.haaretz.com/hasen/spages/1045655.html](http://www.haaretz.com/hasen/spages/1045655.html)

(Traduction de l'hébreu : Michel Ghys)

---

---

## 4 Déclaration, courrier des lecteurs & témoignage

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### 4-1 Le blocus Israélien de Gaza accentue la pauvreté et la misère.

Depuis un mois, le blocus israélien de la bande de Gaza s'est intensifié. En dépit d'un début de mobilisation internationale, Israël refuse toujours de desserrer son étau sur ce territoire pratiquement coupé du monde depuis la mi-juin 2007.

#### **Le blocus Israélien de Gaza accentue la pauvreté et la misère**

Depuis un mois, le blocus israélien de la bande de Gaza s'est intensifié. En dépit d'un début de mobilisation internationale, Israël refuse toujours de desserrer son étau sur ce territoire pratiquement coupé du monde depuis la mi-juin 2007.

Depuis le 5 novembre, l'étranglement s'est accru et la noria des camions approvisionnant les Gazaouis en produits de base s'est considérablement réduite.

L'organisation non gouvernementale Oxfam international estime que le volume des marchandises a été ramené à 8 % de ce qui prévalait avant le blocus. Une pénurie frappe la plupart des produits de première nécessité. Des dizaines de boulangeries ont dû fermer faute de farine ou de carburant. Dans les hôpitaux, des médicaments manquent.

Les groupes électrogènes ne disposent de carburant que pour deux jours au plus. 1,5 million d'habitants sont confrontés à des coupures d'électricité de plus de douze heures par jour. Les pompes pour les puits et le retraitement des eaux usées ne peuvent fonctionner. Le gaz pour la cuisine est devenu une denrée rare. Les prix ont doublé, voire triplé. Plus d'un million de personnes dépendent totalement de l'aide humanitaire pour survivre.

"Plus de 50 % des familles vivent désormais en dessous du seuil de pauvreté", a indiqué Filippo Grandi, commissaire adjoint de l'Unrwa, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens. "Il s'agit d'une violation massive des droits de l'homme", a déploré Maxwell Gaylard, coordinateur humanitaire de l'ONU pour les territoires palestiniens.

Les frontières restent hermétiquement fermées. Les diplomates et les journalistes éprouvent les plus grandes difficultés à se rendre à Gaza. Seuls quelques repré-sentants d'organisations humanitaires ont été autorisés à passer en novembre.

La bande de Gaza s'enfoncé dans la misère, la pénurie et la détresse. Pourquoi? Le 16 février 2006, un conseiller d'Ehoud Olmert, Dov Weissglass, avait ainsi défini, selon la presse israélienne, la politique de sanctions contre Gaza : « C'est une diète. Les Palestiniens perdront un peu de poids, mais ils ne mourront pas ».

Cet humour cruel témoigne de l'indifférence d'Israël devant la souffrance des Palestiniens.

PAJU No 409, 12 décembre 2008:

Adapté de « En dépit d'allègements, le blocus de Gaza accentue la pauvreté et la misère » écrit par Michel Bôle-Richard et imprimé dans Le Monde du 5 déc. 2008.

[http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2008/12/04/en-depit-d-allegements-le-blocus-de-gaza-accentue-la-pauvrete-et-la-misere\\_1126759\\_3218.html](http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2008/12/04/en-depit-d-allegements-le-blocus-de-gaza-accentue-la-pauvrete-et-la-misere_1126759_3218.html)

Distribué par PAJU (Palestiniens et Juifs Unis )

[WWW.PAJUMONTREAL.ORG](http://WWW.PAJUMONTREAL.ORG)

1. [http://www.pajumontreal.org/paju\\_fr/?/QUE-CESSE-L-OCCUPATION-PAJU-No-409-12-decembre](http://www.pajumontreal.org/paju_fr/?/QUE-CESSE-L-OCCUPATION-PAJU-No-409-12-decembre)

---

## 4-2 Andrea Becker : Gaza au bord de l'asphyxie.

Encore une fois, la presse britannique s'avère plus indépendante que la presse hexagonale

Courrier international (27 novembre 08)

Moyen-Orient

Le blocus israélien mis en place pour répondre aux tirs de roquettes palestiniens empêche plus de 1 million de personnes d'avoir accès à des produits de première nécessité.

Voilà plus de deux semaines qu'Israël a imposé la fermeture complète de la bande de Gaza. Pendant des mois, le passage n'avait été autorisé que pour assurer l'aide humanitaire la plus essentielle, et la situation est encore pire depuis que les camions de vivres des Nations unies n'arrivent plus, alors que 80 % de la population en dépendent entièrement. Cela se traduit aussi par l'absence d'approvisionnement en médicaments et en matériel pour les hôpitaux, et par la disparition du carburant (payé par l'UE) pour la centrale électrique. Le 23 novembre, 33 camions de vivres de l'ONU ont fini par passer, soit quelques jours de ravitaillement pour un tout petit nombre de personnes.

Le blocus israélien, en vigueur depuis que le Hamas a pris le contrôle de Gaza, au milieu de l'année 2007, peut être décrit comme une intensification des politiques visant à isoler la population et à paralyser l'économie locale et, par ces mesures dures et illicites de punition collective, à dresser la population contre le Hamas. Mais ces actions n'ont rien de nouveau. Le blocus n'est que le dernier acte de la politique de fermeture qu'Israël a mise en place en 1991. En pratique, cela signifie qu'on prive de toute une série de produits et de services (alimentaires, industriels, éducatifs, médicaux) une population incapable d'être autosuffisante après des décennies d'occupation.

En d'autres termes, le fioul, le gaz et le gazole, rares en temps normal, sont pratiquement introuvables. Faute de carburant, les égouts et les stations de traitement des eaux ne peuvent fonctionner correctement, ce qui provoque une pénurie d'eau potable. Les coupures d'électricité atteignent aujourd'hui seize heures par jour dans certaines zones et touchent tous les foyers et les hôpitaux.

Il ne fait aucun doute que les mesures de punition collective prises contre la population civile de Gaza sont illégales au regard du droit humanitaire international. On ne peut distribuer ou retenir le carburant et les vivres à titre de récompense ou de châtement. Il y a cependant longtemps qu'on a jeté aux orties le droit international. Le blocus a été présenté comme une punition pour l'élection démocratique du Hamas, une punition pour la prise du pouvoir de celui-ci et une punition pour les attaques des extrémistes contre des civils israéliens.

Outre ses complexités et ses tragédies, le blocus israélien a pour effet principal de faire passer toute la population de Gaza en mode survie. Songez au personnel de l'hôpital de Gaza. Le blocus a des conséquences qui vont de l'anodin - les médecins n'ont plus de papier pour rédiger leurs ordonnances - au tragique -entre une coupure de courant et la mise en route du groupe électrogène, les enfants sous assistance

respiratoire ne reçoivent pas d'oxygène.

En réduisant la population à la survie, le blocus prive les gens du temps de faire autre chose que de négocier les détails de ce qui est et n'est pas possible dans leur vie personnelle et professionnelle. Est-ce qu'il y aura de la farine pour faire du pain, où et à quel prix ? Riches et pauvres passent des heures à se demander où ils vont pouvoir trouver une bonbonne de gaz.

Andrea Becker

The Guardian

---

## 4-3 La première Intifada, la guerre des pierres, a ébranlé les occupants israéliens.

### Rapport

La première Intifada prit la nomination de l'Intifada des mosquées et de la guerre des pierres. En effet, elle partit des mosquées de la bande de Gaza ; et la pierre était sa principale arme. C'était une protestation populaire spontanée contre la situation déplorable des camps dans les territoires palestiniens occupés.

#### Le début

La Première Intifada débuta le 9 décembre 1987. En 1991, elle connut une accalmie. En 1993, l'accord d'Oslo entre les occupants israéliens et l'OLP mit un terme à cette révolte populaire, sans prendre en considération les sacrifices du peuple palestinien.

Cette action populaire prit l'appellation d'Intifada pour la première fois par le mouvement de la résistance islamique Hamas, dans son communiqué publié le 11 décembre 1987. Puis ce terme fut repris par les médias aussi bien arabes qu'étrangers. Les deux journalistes Shif et Yari l'utilise ainsi dans leur livre d'histoire parlant de l'époque.

#### Les causes

L'écrasement d'une voiture portant des Palestiniens de Djbalia, se trouvant dans une station de service, par un camion israélien, peut être considéré comme la cause directe du déclenchement de la Première Intifada.

Le lendemain, le cortège funèbre de quatre Palestiniens tués se transforma spontanément en une manifestation. Les manifestants jetèrent des pierres sur une position de l'armée de l'occupation israélienne, à Djbalia. Les soldats israéliens tirèrent sur les manifestants. Et face à la pluie de pierres et de cocktails Molotov, l'armée demanda un renfort. Ce renfort fut la première étincelle de la Première Intifada.

Il est vrai que l'assassinat de quatre Palestiniens fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Mais d'autres facteurs plus profonds étaient derrière cette colère populaire. En fait, le peuple palestinien n'accepte toujours pas ce qui lui arrive depuis 1948 : déportation, humiliation, terreur, occupation, situation économique pitoyable, l'occupation de la sainte ville d'Al-Quds...

#### Un échec israélien

La Première Intifada représentait un échec cuisant pour la direction israélienne. Cette dernière n'avait pas senti venir l'explosion palestinienne. Le chef militaire régional crut que la situation était sous contrôle, en déclarant le couvre-feu.

Les jours suivants, la révolte ne cessa de s'intensifier. Isaak Rabin, premier ministre israélien de l'époque, déclara qu'il casserait leurs mains et leurs pieds, s'il le fallait, en parlant des Palestiniens.

#### Le monde

Les Israéliens voulaient stopper l'Intifada par tous les moyens. Des photos montrant des soldats israéliens frappant des civils palestiniens irritèrent le monde entier.

L'armée israélienne se trouva sans force face aux enfants de l'Intifada, face à leur arme simple, la pierre, et face à leur moyen simple de communication : les tracts.

#### Objectifs

A travers leur Intifada, les Palestiniens souhaitaient réaliser plusieurs objectifs. Un Etat indépendant avec la ville d'Al-Quds comme capitale. Le démantèlement des colonies israéliennes. Le retour de réfugiés. La libération des captifs, entre autres.

Par ailleurs, les femmes palestiniennes avaient un rôle très actif dans la Première Intifada. Elles ne montraient aucune peur devant l'armée de l'occupation israélienne. Un tiers des martyrs de cette Intifada étaient des femmes. Elles participaient dans toutes les activités.

La Première Intifada eut des conséquences positives, tout de même. Les habitants de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de la ville d'Al-Quds furent reconnus comme étant une partie du peuple palestinien et non comme des Jordaniens comme auparavant.

Mais les négociations de Madrid et de Washington puis l'accord d'Oslo entre les occupants israéliens et certains Palestiniens mirent fin à l'Intifada sans rien donner en échange.

#### Le Hamas

A la fin de l'an 1987, le Hamas vit le jour pour exprimer les souhaits du peuple palestinien et pour couper court à la vente des terres palestiniennes.

Le déclenchement du Hamas a rendu folle l'occupation israélienne. Les Israéliens entamèrent des campagnes d'arrestations contre les membres et les cadres du mouvement du Hamas. Ils arrêtaient son chef fondateur, le cheikh Ahmed Yassine.

Et au moment où on croyait que le peuple palestinien commença à oublier sa cause et qu'il fut prêt à céder, l'Intifada d'Al-Aqsa se déclencha. La résistance continua. Et elle put chasser les occupants de la bande de Gaza. La résistance continuera jusqu'à chasser l'occupation de la Palestine, de toute la Palestine.

CPI

## 5 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.

PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information.

### 5-1 Souhayr Belhassen. : « La région arabe est sinistrée ».

Ancienne étudiante en sciences politiques (à Tunis puis à Paris), journaliste correspondante pour Reuters et Jeune Afrique, Souhayr Belhassen a été la première à soulever, en 1978, dans les colonnes de l'hebdomadaire Jeune Afrique, l'existence d'une composante islamiste forte en Tunisie. Au sein de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH), elle a mené une campagne pour sauver de la potence 18 jeunes Tunisiens condamnés pour avoir participé aux émeutes du pain du 28 janvier 1984. Elle devient vice-présidente de la LTDH en novembre 2000, puis intègre le bureau de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme en 2004, lors du congrès de Quito. Elle deviendra présidente de la FIDH en avril 2007, lors du congrès de Lisbonne. Elle décide alors d'axer son mandat sur deux priorités : les droits des femmes et les migrations internationales.

Que retenez-vous du 60e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme ? Avez-vous le sentiment que les droits de l'homme dans le monde ont avancé ou à l'inverse régressé ?

Les années 1990 ont été les années d'or des droits de l'homme, une période marquée par beaucoup d'espoir avec la chute du mur de Berlin, tandis que dans certains pays, en Afrique, en Amérique latine, il y a eu basculement vers plus de démocratie. Les années 2000 ont été, au contraire, des années de désillusion, surtout après le 11 septembre 2001 où partout, après les Etats-Unis, il y a eu promulgation de lois liberticides sous prétexte de lutte contre le terrorisme. On a vu alors ces Etats s'enfoncer dans la régression au niveau des droits de l'homme. Ces lois liberticides étaient un prétexte pour des pays non démocratiques de mieux verrouiller le destin de leurs peuples et les institutions, pour d'autres il y a eu le pénitencier de Guantanamo. C'est la partie sombre du bilan, mais il y a des éclaircies importantes, notamment au niveau de la justice pénale internationale. Il y a des conventions internationales, des mécanismes et des normes qui, même s'ils ne sont pas activés par certains pays pour des raisons évidentes, ont le mérite d'exister. Notre rôle, en tant qu'organisation internationale des droits de l'homme, est de faire en sorte que ces mécanismes et ces normes avancent. Il y a aussi les institutions internationales telles que la Cour pénale internationale qui est une avancée réelle contre l'impunité. Il n'y a pas de paix sans justice.

Qu'en est-il de la situation des droits de l'homme dans la région arabe et plus particulièrement au Maghreb ?

Tous les pays arabes ne sont pas au même niveau en matière de respect des droits de l'homme. Il reste que la région arabe, si on la compare à l'Amérique latine ou même à l'Afrique, reste réellement sinistrée. Avec des avancées et des reculs. La Tunisie, par exemple, a connu des avancées dans les années 1970- 1980 ; aujourd'hui, même la contestation sociale y est punie. Dans le bassin minier de Gafsa, il y a eu des arrestations en masse, des procès sont tenus au quotidien, le 11 janvier 2009, il y aura un grand procès impliquant 32 personnes. Ce ne sont plus les opposants politiques, les islamistes, les gauchistes entre guillemets, ce sont ceux qui descendent dans la rue pour avoir un emploi qui sont réprimés. En Algérie, on s'achemine vers une présidence à vie et l'exemple tunisien est en train de faire des adeptes par une instrumentalisation de la Constitution pour se maintenir au pouvoir, ce qui est tragique. Le mot est adapté à la situation. Dans la région arabe, on assiste à un népotisme de la part de ceux qui sont au pouvoir. Ben Ali est au pouvoir depuis 21 ans. On succède à son père comme si c'étaient des monarchies.

Autrement dit, l'alternance politique est une perspective qui vous paraît lointaine ?

Au lieu d'aller vers l'alternance démocratique, on va vers des monarchies présidentielles. Des élections à 99% ça ne devrait plus exister et pourtant ça existe en Tunisie. Dans la région arabe, il y a des avancées, mais on ne les capitalise pas au niveau politique. Des transitions démocratiques, comme c'est le cas au Maroc, marquent malheureusement le pas. Dans ce pays, par exemple, la société civile est très vivante, réactive, il reste que le code pénal réprime encore les journalistes, qu'il y a eu des cas de torture.

La FIDH a-t-elle été saisie de cas de violation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés ? Quelle est la position de votre organisation à ce sujet ?

Nous avons envoyé une mission composée notamment de Mokhtar Trifi, président de la Ligue des droits de l'homme tunisienne et un vice-président de la ligue belge pour enquêter dans les territoires sahraouis. Jusqu'à aujourd'hui, on n'a pas été autorisés à le faire. A la FIDH, nous nous positionnons à la suite d'une enquête.

Avez-vous été approchés par des militants des droits de l'homme marocains ou sahraouis sur ces violations ?

Nous avons été saisis par nos ligues marocaines qui nous ont signalé des arrestations, des manifestations réprimées... Mais moi, je demande à ce qu'une mission de la FIDH puisse faire une enquête, c'est vraiment indispensable pour nous.

Avez-vous des contacts avec les démocrates arabes qui œuvrent pour la promotion des libertés dans leurs pays ? Quelles formes de soutien la FIDH peut-elle leur apporter ?

Nous avons donné l'opportunité à des Syriens de sortir de leur pays pour avoir une formation sur les droits de l'homme au Caire. On vient de tenir une réunion à Amman, des conseils supérieurs de la magistrature, clé de voûte de la démocratie dans ces pays. On encourage les mouvements de démocratisation comme on a encouragé la justice transitionnelle au Maroc, au Liban, pour juger des crimes antérieurs, pour faire des enquêtes. On a fait une enquête sur la liberté d'expression et la liberté d'association qui a débouché sur un séminaire

organisé au Koweït. Sur le monde arabe, nous avons des programmes entiers pour plus de démocratie. Selon les moments et selon les pays, nous abordons les questions relatives à la justice, à la liberté d'association et de presse, à la formation sur les droits de l'homme...

Et pour ce qui est des violences faites aux femmes ?

Sur la situation des femmes dans le monde arabe, nous menons une véritable campagne. La FIDH, c'est le droit au droit. Nous avons élaboré, avec l'association démocratique des femmes du Maroc, il y a deux ans, une campagne pour « l'égalité sans réserve ». Dans ce groupe de travail, il y a la Syrie, le Maroc, la Tunisie, des pays du Golfe, le Yémen.

Quelles sont les mesures de protection des droits des migrants que vous préconisez ?

Le 36e congrès de la FIDH à l'issue duquel j'ai été élue a été consacré à la question des migrants. Avec les femmes, j'en ai fait un des axes de mon mandat. Les femmes et les migrants sont des populations de non-droit. En Europe, il existe une directive qui bannit les migrants quand ils sont sans papiers ou quand les enfants sont emprisonnés. Ce n'est pas concevable. Pas un seul pays européen n'a paraphé la Convention sur le droit des migrants et leur famille. C'est le Sud qui donne l'exemple. Le Mexique a décriminalisé les sans-papiers. L'Europe paie pour que ses frontières soient repoussées jusqu'en Libye, au Maroc, en Tunisie, en Mauritanie par la création de centres de rétention. Ce sont des mesures scandaleuses. Il y a une migration d'asiatiques vers les pays du Golfe. Cette migration est inacceptable parce que c'est un tutorat qui s'exerce sur les femmes : dès qu'elles arrivent on leur retire leur passeport. C'est un esclavage moderne. On a tenu un séminaire à Doha sur ce sujet, qui a eu pour effet la préparation d'une loi, à l'initiative du ministère des Affaires sociales, sur la protection des travailleurs migrants.

Quelles sont vos priorités et vos urgences ?

Jusqu'à la fin de mon mandat, mes priorités sont au nombre de trois : la défense des défenseurs, la lutte contre l'impunité, l'universalité des droits, c'est-à-dire migrants et femmes. Les deux menaces qui pèsent sur l'évolution des droits de l'homme aujourd'hui, c'est le prétexte de la souveraineté des Etats et le relativisme culturel. Les droits humains sont indivisibles.

Souhayr Belhassen. Présidente de la FIDH

14 décembre 2008.

El Watan (Algérie)

<http://www.elwatan.com/La-region-arabe-est-sinistree>

---

## 5-2 Nacef : la création du Hamas a renouvelé la réhabilitation de la question palestinienne.

Le membre de direction politique du Hamas en Cisjordanie, Rafat Nacef, a déclaré durant l'anniversaire du "Hamas" que le mouvement a réhabilité la cause palestinienne et de la nation, en ajoutant que le Hamas est le prolongement naturel du mouvement des Frères musulmans dont leurs activités ont commencé en Palestine, au milieu des années trente.

Dans ses déclarations publiées, le dimanche 14/12, par le journal "Palestine", Nacef a souligné que la création du "Hamas" était, en réalité, une annonce pour son entrée et son passage au sommet des actions publiques, ainsi qu'un point culminant de ses résolutions, dès le début des années quatre-vingts, où les événements de 1987 étaient l'étincelle qui a conduit à la création du Hamas.

"L'incident criminel perpétré par les occupants sionistes contre des ouvriers palestiniens innocents était l'étincelle a poussé vers la création du Hamas et de la résistance populaire nationale contre les violations de l'occupation en Palestine", a souligné Nacef.

### **Le renforcement du rôle du Hamas**

Nacef a confirmé que le "Hamas" progresse d'avantage et profondément grâce à une stratégie profonde qui s'étend, de jour en jour, pour atteindre des objectifs stratégiques, qui mène vers la libération de la terre.

Le dirigeant du Hamas a montré que le Hamas est né au milieu des beaucoup de défis, et qu'il continue de les affronter, actuellement, en soulignant que les complots, les manœuvres politiques, les assassinats des leaders du Hamas, ainsi que la politique sauvage de l'occupation, dont le blocus, les tentatives d'isolement, par tous les moyens, de la scène politique palestinienne, ont tous échoué pour défigurer la bonne réputation du Hamas.

Il a indiqué que malgré les coopérations sécuritaires de l'occupation avec les services sécuritaires de l'autorité palestinienne, le Hamas garde toujours sa réputation et que l'appui populaire témoigne de la progression de la stratégie nationale face aux agendas de l'ennemi occupant et ses alliés.

### **Le Hamas n'a pas peur des élections**

Nacef a appelé à la tenue des élections présidentielles, en disant : "conformément à la loi, le mandat du Président Mahmoud Abbas va s'achever le neuf du mois prochain, et il n'y a aucune raison pour appeler à la tenue des élections législatives pour le moment, car la durée de ses élections n'a pas encore fini".

Il a ajouté : "lorsque le mandat d'Abbas sera fini, nous allons montrer au monde entier notre engagement sérieux aux élections et que nous sommes persuadés d'emporter la victoire et prouver que le peuple palestinien s'attache toujours à ses représentants patriotiques qui luttent pour ses droits légaux, ses principes et ses intérêts suprêmes dont le droit au retour et la libération d'Al Qods occupée.

### **La stratégie nationale du Hamas est persistante**

Nacef a affirmé que le Hamas et ses activités patriotiques ont réhabilité la question palestinienne ainsi que la nation de façon générale, tout en dénonçant les négociations inutiles et honteuses avec l'occupation qui profite de cette couverture pour liquider la question palestinienne légitime et continuer ses crimes, ses violations, le colonialisme, ses campagnes de judaïsation, ses assassinats, sa punition collective au peuple palestinien et ses tortures contre les captifs palestiniens dans ses prisons.

Le dirigeant du Hamas a confirmé que son mouvement renforce la stratégie de résistance nationale palestinienne avec toutes ses dimensions et que sa vision contre l'ennemi occupant est claire et va continuer, tout en assurant son attachement patriotique et celui de ses grands dirigeants fondateurs qui ont tracé la stratégie patriotique et islamique du mouvement Hamas qui lutte aujourd'hui pour reprendre les droits légaux du peuple palestinien et de toute la nation.

#### **Les désaccords et le dialogue**

Ce haut responsable du Hamas a averti de la continuation des désaccords internes, en soulignant que le Hamas déploie tous ses efforts et tous les moyens possibles pour reprendre la réconciliation nationale et mettre fin aux mésententes internes encouragées et renforcées par l'occupation, en profitant de la situation de division. Nacef a indiqué également au veto israélo-américain qui empêche tout rapprochement entre le Hamas et le Fatah, en affirmant qu'un dirigeant du Fatah lui a dit, lors d'un entretien, qu'il va intervenir pour la reprise immédiate de la réconciliation nationale, sans pouvoir réussir.

14/12/2008

CPI

---

### **5-3 Critiques après les déclarations d'Ahmad Qoreï sur le retrait d'Israël.**

Les déclarations du chef des négociateurs palestiniens Ahmad Qoreï faisant état d'une proposition israélienne de retrait de 93% de la Cisjordanie, une offre rejetée par les Palestiniens, sont "inexactes", a affirmé samedi un haut responsable israélien.

"Ces déclarations sont inexactes" en ce qui concerne notamment les données chiffrées, a déclaré à l'AFP ce haut responsable qui a requis l'anonymat.

Il a cependant rappelé la position du Premier ministre Ehud Olmert qui avait déclaré en septembre qu'Israël devait "parvenir à un accord avec les Palestiniens, ce qui signifie qu'il faudra se retirer de presque tous les territoires (occupés), si ce n'est de tous les territoires".

"Nous conserverons un pourcentage de ces territoires, mais nous devons concéder aux Palestiniens un pourcentage similaire, car sans cela, il n'y aura pas la paix", avait ajouté M. Olmert.

Ahmad Qoreï avait déclaré vendredi à la presse que les Palestiniens avaient repoussé une offre israélienne d'annexer 7% de la Cisjordanie pour garder sous contrôle israélien quatre gros blocs de colonies où vivent la majorité des quelque 300.000 colons israéliens installés en Cisjordanie occupée, hors Jérusalem-est annexée. Selon lui, le maintien de ces blocs empêcherait la création d'un Etat palestinien indépendant disposant d'une continuité territoriale.

Il avait affirmé par ailleurs que les Palestiniens avaient repoussé une proposition israélienne d'accueillir en Israël 5.000 réfugiés seulement de 1948, la jugeant totalement insuffisante, tout en soulignant que les Palestiniens n'exigeaient pas le retour de millions de réfugiés en Israël.

Le président palestinien Mahmoud Abbas avait affirmé le 15 novembre que la paix avec Israël passait par un "retrait total et global" des territoires palestiniens et arabes occupés. Les négociations de paix israélo-palestiniennes ont été relancées en novembre 2007 lors de la réunion d'Annapolis (Etats-Unis). Mais aucune percée n'a été enregistrée depuis en dépit de l'objectif affiché de parvenir à un accord avant la fin du mandat du président George W. Bush, en janvier.

L'incertitude sur l'issue des négociations a été renforcée par la perspective d'une victoire du Likoud (opposition de droite) aux élections anticipées israéliennes de février.

Le Likoud dirigé par l'ancien Premier ministre Benjamin Netanyahu est opposé à des retraits territoriaux en Cisjordanie et à la création d'un Etat palestinien ayant tous les attributs de souveraineté, la revendication centrale des Palestiniens.

Oufok Site du Mouvement Démocratique Arabe

samedi 13 décembre 2008.

[http://www.aloufok.net/article.php3?id\\_article=5205](http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=5205)

---

## **6 Annexe**

### **6-1 Le statut de prisonniers de guerre.**

Jusqu'à Auschwitz, le comité qui milite pour la libération de Gilad Shalit est allé jusqu'à Auschwitz où, à ce que l'on rapporte, ses membres ont distribué 888 fleurs jaunes. C'était en novembre et il ne reste plus qu'à espérer que cet artifice médiatique ne se répétera pas : soit qu'un accord soit obtenu prochainement, soit que les organisateurs auront compris à quel point ce geste était de mauvais goût.

Le comité poursuit assidûment son activité visant à faire pression sur le gouvernement, en dépit des mises en garde que cela porte préjudice aux négociations. En cela, les organisateurs et les participants manifestent un solide manque de confiance dans la sincérité des promesses des politiciens. Mais le manque de confiance

s'arrête quand il s'agit de la politique d'oppression qu'Israël impose à la population palestinienne de la Bande de Gaza. Là, tout au contraire, les organisateurs (dont la branche chargée des missions du mouvement kibboutzique) acceptent l'approche du gouvernement, mais ils en exigent simplement davantage, bloquer davantage la nourriture, les médicaments, le gasoil et l'argent, démolir davantage l'industrie et l'agriculture, et que davantage de maisons soient privées d'eau. Telle est la logique qui présidait au blocage des points de passage initié, en octobre, par le comité en signe de manifestation. Et le comité tourne maintenant ses flèches en direction des familles des prisonniers palestiniens. Il a ainsi tenté de faire obstacle aux visites des familles à la prison d'Ashkelon et promet de faire de même dans d'autres prisons.

La chose n'est pas contestable : la captivité de Shalit est cruelle. L'incertitude et le manque d'information, l'absence de tout contact suivi, le fait qu'il n'y a aucun organisme extérieur pour lui rendre visite et inspecter ses conditions de détention. Le comité exige une « réciprocité ». Mais cela a plutôt des airs de vengeance. Dans notre naïveté, nous pensions que le comité voulait la libération de Shalit. A cette fin, il lui incombait de faire ses devoirs à domicile, et pas à l'école d'Ehoud Barak.

S'agissant d'illégalité, il aurait dû rappeler à son usage et à celui du gouvernement qu'il est interdit à un pays occupant d'emprisonner sur son territoire souverain des habitants des territoires sous occupation. Ceux qui sont à la tête du comité auraient pu examiner les choses pour savoir que le droit à des visites régulières en prison est refusé à des milliers de Palestiniens (dont un millier de familles gazaouites). Un examen de l'information fournie par l' « Association (israélienne) pour les Prisonniers Palestiniens » apprendrait aux militants du comité que les prisonniers palestiniens de sécurité n'ont pas le droit d'avoir de conversations téléphoniques régulières avec leurs familles, même quand celles-ci ne leur ont pas rendu de visites depuis des mois ou des années.

Est-ce là ce que l'on pense au sein du comité ? Que ce qui est réclamé, c'est encore une pincée de cruauté supplémentaire, afin de mobiliser la population des détenus et de leurs familles dans la lutte pour la libération de Shalit ? Pourquoi ne pas plutôt écouter les Palestiniens ?

Pour les Palestiniens, Shalit n'est pas un enfant qui a écrit une histoire touchante [*allusion à un conte que l'on a ressorti et que Shalit avait écrit dans sa jeunesse - ndf*]. Pour eux, c'est un soldat des forces blindées, et lui et ses camarades participaient au bombardement d'une population civile. Pour les Palestiniens, Shalit et les 11.000 prisonniers palestiniens partagent le même statut de prisonniers de guerre.

Au lieu de se rendre en Pologne et à Ashkelon, les dirigeants du comité pourraient aller à Lod afin d'y rencontrer Leila Bourghal. Mère d'un prisonnier nommé Moukhlis, elle aura bientôt 80 ans, mais avec la clarté de pensée qui est la sienne, elle est en mesure de leur apprendre énormément sur ce qu'est la vie quand vos droits vous sont niés en permanence. Ils apprendront d'elle le courage et aussi à préserver l'honneur et l'espoir, alors même que personne au monde ne connaît ni ne parle de son fils.

Au lieu d'exiger des services pénitentiaires de cesser les visites en prison, ils peuvent demander à rencontrer, dans son lieu de détention à Gilboa, Walid Daqqa, originaire de Baka al-Garbiyah. Et pour se préparer à cette visite, ils sont invités à lire les méditations qu'il a écrites ces dernières années. S'ils rechignent à se lancer dans l'aventure que c'est de faire le trajet jusqu'au village de Kalandiya (au-delà du checkpoint de Kalandiya, mais en territoire annexé à Jérusalem), ils pourront, à l'extérieur du checkpoint, rencontrer les parents du prisonnier Ahmed Amira. Si tous ceux-là avaient été juifs, ils auraient tous été libérés depuis longtemps déjà, même sous le chef d'actes d'accusation bien plus graves. Mais comme ils sont Arabes, citoyens et habitants de l'Etat, Israël refuse tout net d'envisager leur libération. Même en échange de Shalit. Au lieu de réclamer davantage de cruauté, pourquoi ne pas exiger de l'Etat de lever son opposition à leur libération ?

Au lieu de les traiter, eux et leurs familles, en ennemis, il vaudrait la peine que les dirigeants du comité de libération de Shalit les rencontrent et avisent, avec eux, comment agir avec bon sens et justice pour libérer Shalit et les prisonniers palestiniens – tous prisonniers de guerre.

Amira Hass

Haaretz, 11 décembre 2008

[www.haaretz.co.il/hasite/spages/1045583.html](http://www.haaretz.co.il/hasite/spages/1045583.html)

Version anglaise : **Instead of Auschwitz** - [www.haaretz.com/hasen/spages/1045662.html](http://www.haaretz.com/hasen/spages/1045662.html)

(Traduction de l'hébreu : Michel Ghys)

---

## 6-2 Ahmed Loufi : Guerroyer jusqu'en 2030.

Le Proche-Orient restera une zone de guerre pour l'Administration Obama. Une directive du Pentagone soutenue par Robert Gates, actuel et prochain secrétaire à la Défense, prévoit même le recours à la guerre irrégulière. Guerroyer jusqu'à 2030

Le Pentagone a officialisé dans une directive l'importance stratégique qu'il donne à la « guerre irrégulière » l'opposant à des insurgés et des terroristes, au même plan que la « guerre conventionnelle » entre Etats. Cette approche s'applique évidemment à l'Iraq et l'Afghanistan où les GI'S affrontent des combattants pratiquant des formes de guerre différentes qu'on ne peut pas assimiler aux anciennes tactiques de maquisards. La directive signée par le vice-secrétaire à la Défense, Gordon England, souligne que « la guerre irrégulière est stratégiquement aussi importante que la guerre traditionnelle », et affirme la nécessité d'améliorer les compétences (du Pentagone) en matière de guerre irrégulière. Ce qui veut dire renforcer les activités de contre-terrorisme, de contre-insurrection ainsi que les « opérations de stabilité » dans des « pays fragiles », désormais définies comme une « mission-clé ». La directive préconise de « maintenir des capacités permettant au Département de la Défense d'être aussi efficace en matière de guerre irrégulière qu'en matière de guerre conventionnelle ». De quoi relever à première vue toutes sortes d'opérations qui pourraient ne pas cadrer avec la

légalité internationale au même titre que les actions que mènent terroristes et pirates. De plus, cette notion pourrait aussi renforcer les ingérences américaines en dehors du territoire national et surtout dans la zone du Moyen-Orient, foyer de multiples tensions.

Ainsi, parmi les missions assignées dans cette directive de 12 pages, Washington doit notamment s'efforcer de renforcer les capacités militaires des pays partenaires, soutenir les nations menacées par des adversaires « irréguliers » ou encore créer un environnement stable et sûr dans les Etats « fragiles », afin d'empêcher la formation de sanctuaires extrémistes. Cette directive formalise un changement déjà largement amorcé sur le terrain, à la lumière des leçons tirées depuis 2001 des conflits en Iraq et en Afghanistan. « Cela codifie les rôles et les responsabilités », a commenté un porte-parole du Pentagone, Bryan Whitman. Cette réorientation avait déjà été formulée à l'été 2008 dans un document officiel intitulé « Stratégie de la défense nationale », approuvé par le secrétaire à la Défense, Robert Gates. Or, Gates bien que républicain maintiendra son poste sous l'Administration Obama. « Dans l'avenir, gagner la guerre irrégulière contre les mouvements extrémistes et violents sera l'objectif central des Etats-Unis », soulignaient les auteurs de ce rapport.

Dans la revue Affaires étrangères datée de janvier/février, Gates défend cette nouvelle stratégie, désapprouvée par certains militaires, qui s'inquiètent d'un déclin potentiel de la suprématie conventionnelle de l'armée américaine à l'heure de la montée en puissance militaire de pays comme la Chine ou la Russie. « Nous ne devons pas nous focaliser sur la préparation à de futurs conflits conventionnels au point de négliger de fournir toutes les capacités nécessaires pour gagner le type de guerre mené actuellement par les Etats-Unis », écrit-il, en recommandant d'y consacrer un budget suffisant.

Un rapport du Commandement inter-forces américain sur les défis militaires des 25 prochaines années avertit également que les Etats-Unis devront sans doute faire face à un vaste spectre de conflits. « D'ici les années 2030, les forces armées américaines se retrouveront presque certainement engagées au combat, soit dans un conflit régulier ou dans une série de guerres de contre-insurrection », estime ce rapport, qui suggère de se tenir prêt à combattre sur les deux fronts.

Une paix n'est donc pas prévisible les prochaines années : le chaos va se maintenir dans cette région meurtrie du Proche-Orient.

Ahmed Loufi

El Arham- hebdomadaire égyptien en langue française

Publié 14 décembre 2008

---

## 6-3 Sur l'état de la procédure engagée par l'AFPS et l'OLP relative à la construction et à l'exploitation d'un tramway à en Cisjordanie.

### COMMUNIQUÉ DE L'AFPS

Au mois de février 2007, l'AFPS a fait assigner les Sociétés VEOLIA TRANSPORT et ALSTOM devant le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE afin d'obtenir l'annulation du contrat signé par ces sociétés, au mois de juillet 2005, avec le gouvernement d'Israël, dans le cadre du consortium City Pass, chargé de la construction et l'exploitation d'un tramway en Cisjordanie.

L'AFPS a demandé également au Tribunal d'interdire à ces sociétés de poursuivre l'exécution du contrat qui viole notamment les dispositions de la Convention de Genève du 12 août 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, et favorise l'expansion de la colonisation illicite de Jérusalem Est par l'Etat d'Israël, le tracé de la ligne de tramway qui en est l'objet tendant à relier le Centre de Jérusalem Ouest à des colonies de l'Est, installée sur des terres confisquées au Palestiniens.

L'O.L.P. est intervenue à cette procédure et s'est jointe aux demandes de l'AFPS.

Les sociétés ALSTOM et VEOLIA TRANSPORT, pour éviter tout débat au fond, ont soulevé devant le Tribunal divers moyens d'incompétence et d'irrecevabilité.

Les sociétés prétendaient notamment, revenant en cela sur leurs précédentes déclarations à la presse, qu'elles n'avaient pas signée de contrat avec l'Etat d'Israël.

Le dossier a été plaidé sur les exceptions de procédure le 29 octobre 2007 et le Tribunal a rendu son jugement le 11 janvier 2008.

Le Tribunal a décidé la réouverture des débats afin que les sociétés ALSTOM et VEOLIA TRANSPORT explicitent et justifient le fondement juridique de leur participation à l'opération de construction et d'exploitation du tramway, et produisent en outre le contrat signé le 17 juillet 2005.

Différents documents incomplets en langue anglaise ont été produits aux débats par ALSTOM et VEOLIA TRANSPORT qui ont refusé d'en communiquer une traduction jurée en français.

L'OLP et l'AFPS ont demandé au Tribunal de faire respecter la loyauté procédurale, le principe de la contradiction et la nécessité de veiller à ce qu'aucune dénaturation des actes juridiques communiqués ne puisse se produire.

A cette fin, il a été demandé au Tribunal de faire injonction à ALSTOM et VEOLIA TRANSPORT de communiquer une traduction complète en français, par traducteur juré, de toutes les pièces communiquées en langue anglaise afin de mettre précisément à jour le mécanisme de participation des sociétés françaises à la construction du tramway.

Par jugement du 6 juin 2008, le Tribunal de Nanterre a fait droit aux demandes de l'AFPS et de l'OLP. Il a condamné ALSTOM et VEOLIA TRANSPORT à produire la totalité du traité de concession du 22 septembre 2004 et de ses annexes ainsi que la traduction jurée de tous les documents dans un délai de trois mois.

Au mois de juillet dernier les conseils des sociétés VEOLIA TRANSPORT et ALSTOM ont communiqué la première partie du tome 1 du traité de concession et constituant le cahier des charges dudit traité, puis le 12 septembre dernier, l'ensemble des traductions exigées par le Tribunal.

Selon nos conseils, il résulte des pièces qu'elles ont communiquées que les sociétés ALSTOM et VEOLIA TRANSPORT participent directement à l'exécution de ce contrat, bien qu'elles ne soient pas signataires du contrat de concession signé le 22 septembre 2004 entre la société City Pass de droit israélien et l'Etat d'Israël. Il en est de même pour la société ALSTOM TRANSPORT qui au surplus bénéficie d'un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction.

C'est la raison pour laquelle l'OLP et l'AFPS ont assigné le 18 novembre 2008 la société ALSTOM TRANSPORT devant le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE aux fins de faire constater le caractère illicite de son contrat et d'interdire à ladite société de poursuivre l'exécution de ses engagements.

L'ensemble des affaires concernant les sociétés ALSTOM, ALSTOM TRANSPORT et VEOLIA TRANSPORT sera plaidée sur les questions de compétence et les irrecevabilités de procédure à l'audience du 2 février 2009. Paris le 13 décembre 2008

---

## 6-4 Les Bédouins n'en ont pas fini avec leurs misères.

La Commission pour le règlement de l'établissement des Bédouins dans le Néguev, dirigée par l'ancien juge à la Cour suprême et ancien contrôleur de l'Etat, Eliezer Goldberg, a présenté ses recommandations, la semaine dernière, faisant une ouverture pour régler une des questions les plus sensibles au sein de la société israélienne. La Commission recommande de légaliser les villages du Néguev non reconnus et de transférer ceux qu'il n'est pas possible de légaliser vers des lieux convenus de commun accord. Elle recommande également de légaliser des milliers de constructions illégales et de proposer aux Bédouins un arrangement sur la propriété terrienne incluant des compensations, pour partie en terres et pour partie en argent.

« *Les Bédouins du Néguev ne sont pas en séjour illégal* », a dit le juge Goldberg lors de la présentation du rapport, « *ils ne sont pas transparents ni sans droits* ». Cela a l'air d'aller de soi. En fait, la réalité israélienne montre que c'est comme ça que les citoyens bédouins d'Israël sont bien souvent perçus, au moins par les institutions officielles.

Les Bédouins sont dispersés dans 46 villages non reconnus qui abritent environ 62.500 personnes. De nombreuses familles, comptant des dizaines de milliers d'enfants, vivent sans le minimum d'infrastructures – eau, électricité, égouts, santé, routes. Il faut dès lors saluer la décision de la Commission de légaliser ces villages et aussi d'œuvrer vigoureusement à un changement de leur situation.

Mais cela ne suffit pas. Ce n'est pas un hasard si, dans le Néguev, on compte 50.000 constructions érigées illégalement, auxquelles s'en ajoutent de 1.500 à 2.000 chaque année. Cette construction illégale, et parfois anarchique, découle de ce qu'une proportion importante de la population bédouine ne peut pas obtenir de permis de bâtir. Pour répondre au problème, la Commission a proposé d'instaurer une nouvelle commission de planification qui devrait légaliser rapidement une grande partie des constructions illégales à l'intérieur des localités bédouines reconnues et de celles qui le seront.

Les recommandations de la Commission se sont heurtées, comme on pouvait s'y attendre, à une opposition politique. Le président du parti « Israël Beiténou », Avigdor Lieberman, s'est empressé d'appeler le gouvernement à rejeter le rapport, et le président du parti d'Unité Nationale, le député Ouri Ariel, a déclaré que cela couperait le Néguev du reste du pays.

De nombreux Bédouins ont également été déçus par le rapport, essentiellement en raison de l'accord sur la propriété terrienne qui n'établit dans la loi que les terres dont il est fait un usage agricole, et non les pâturages. Les Bédouins ont introduit, contre l'Etat, 3.220 requêtes portant sur des terres situées dans le nord du Néguev et seules 380 ont à ce jour été réglées. Si bien que la crainte surgit à l'idée que l'arrangement proposé par la Commission ne fasse échouer une résolution du différend qui oppose l'Etat aux Bédouins à propos des terres, et qu'il se peut que l'Etat doive trouver un arrangement plus généreux.

Les 12 rapports des commissions qui ont précédé la commission actuelle ont été oubliés dans les tiroirs. Il n'est pas acceptable que tel soit le sort de ce rapport-ci. Les services de sécurité ont averti du risque d'un soulèvement bédouin, mais le problème bédouin (*sic*) doit être résolu non pas seulement par crainte de violences mais parce qu'on ne peut continuer de tolérer une situation dans laquelle des dizaines de milliers de personnes vivent en Israël dans des conditions scandaleuses et sans statut. C'est pourquoi le futur chef du gouvernement devra veiller à nommer aux postes de Ministre de l'Intérieur et de Ministre à la construction et au logement des personnes qui s'emploieront d'une manière décidée à mettre en œuvre les recommandations de la Commission.

Haaretz, éditorial

15 décembre 2008

[www.haaretz.co.il/hasite/spages/1046670.html](http://www.haaretz.co.il/hasite/spages/1046670.html)

Traduction de l'hébreu : Michel Ghys)

Version anglaise : Legalize them - [www.haaretz.com/hasen/spages/1046521.html](http://www.haaretz.com/hasen/spages/1046521.html)